



Note de cadrage relative à « l'Université pour tous »

Organisée en partenariat avec l'IDS (Institut du Développement Social), le CERSS (Centre des Etudes et de Recherches en Sciences Sociales) et l'AMEED (Association Marocaine pour l'Equité Environnementale et le Développement) avec l'appui du DVV INTERNATIONAL

Rabat, octobre-novembre 2017

Structure indépendante de recherche et de formation, le CERSS est animé par des chercheurs universitaires, des praticiens et des acteurs dans les domaines du développement. Ouvert sur ses partenaires nationaux, euro-méditerranéens et internationaux, il s'est fixé comme objectif de mener des recherches académiques sur le Maroc et ses interactions avec son environnement régional et international, et en plus de la recherche action, de développer des actions de formation relevant de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Le CERSS s'est engagé par le passé et continue toujours à assurer des formations en organisant des sessions d'été et d'hiver, des séminaires, des conférences, des ateliers, des journées d'études, activités ouvertes au grand public dans le cadre de son université du Développement Social.

Cette fois-ci par la présente initiative, menée à titre expérimental, le CERSS compte mettre sur pied des cours et des ateliers relevant de l'esprit de « l'université pour tous », telle qu'elle se pratique aujourd'hui à travers nombre d'expériences dans notre pays sous l'impulsion de DVV INTERNATIONAL.

La question du « changement climatique » est parmi les sujets auxquels le CERSS s'intéresse vivement à travers ses rapports stratégiques, sa participation active à la COP21 à Paris, à la MED COP 22 de Tanger, à la pré-COP 22 de la région Rabat-Salé-Kenitra et à la COP 22 de Marrakech, et à travers aussi ses séminaires de recherche, de formation et ses publications.

Les problèmes de l'environnement n'ont pas de frontières. Jadis en 1987, la Commission de Brundtland a déclenché le débat sur la nécessité d'intégrer l'environnement dans les processus de développement, vue la relation étroite qui les relie. Elle a montré entre autres que sans l'environnement, il ne peut y avoir de développement et que ce dernier est primordial pour protéger l'environnement.

La communauté des Nations Unies a depuis mis en place des instruments juridiques pour la protection de l'environnement sous forme de conventions et de protocoles internationaux. La situation de l'environnement n'a pas cessé de constituer un grave problème et la démarche protectionniste est toujours confrontée à de multiples limites. D'autres conventions

internationales ont vu le jour, telles que la Convention sur la lutte contre la Désertification, la Convention sur la Biodiversité, la Convention sur les Changements Climatiques, etc... Des fonds spéciaux ont été créés (tel que le Fonds pour l'Environnement Mondial-FEM-) afin d'aider les pays en développement à mettre en œuvre des politiques environnementales. Les pays développés se sont engagés à relever la part de leur contribution pour la protection de l'environnement et à faciliter le transfert des technologies propres et le savoir-faire vers les pays du Sud.

Afin d'évaluer la mise en œuvre de ces conventions internationales et la réalisation des objectifs fixés lors du sommet de Rio de Janeiro, les différents pays se sont réunis, cinq ans après, aux Nations Unies à New York. Dès lors, la situation a radicalement changé. Les fonds d'appui aux pays en développement n'ont pas été renforcés sachant qu'ils sont toujours confrontés, aux exigences pressantes du développement économique et souffrent du fardeau de leurs dettes extérieures. Le suivi de la Convention Cadre sur les Changements Climatique a dévoilé l'engagement effectif de certains Etats et le désengagement d'autres.

Dans ce sens, malgré les faibles taux d'émission des gaz à effet de serre, le Maroc a abrité la 7ème Conférence des Parties (Marrakech - 29 octobre au 9 Novembre 2001) et en 2016 la 22ème Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Marrakech-7 novembre au 18 novembre 2016). Cette COP22 s'inscrit dans le cadre de la continuité de l'Accord de Paris adopté en décembre 2015.

La démarche environnementale est conditionnée par les modes irrationnels et excessifs de consommation. Ces comportements dépassent les limites surtout avec la mondialisation des marchés et ainsi de l'économie, ce qui impose de nouveaux défis.

L'objectif de la présente formation est de permettre au grand public et aux profanes d'initier et de prendre contact avec les notions de base d'une préoccupation mondiale, les changements climatiques. Il s'agit de s'en approprier les bases, les contenus, les enjeux, les défis et de permettre de mieux les comprendre pour être en mesure d'assumer cette dimension désormais incontournable de la citoyenneté mondiale d'aujourd'hui.

L'Université pour tous sera organisée à Rabat pour les raisons suivantes :

1. Le grand nombre des demandeurs de cette formation relèvent de la fonction publique ;
2. La proximité des administrations, établissements centraux, les associations, tous concernés par la problématique ;
3. Est prévue la démultiplication de l'expérience dans d'autres régions ;

A cette fin, le planning de formation se présente comme suit :

Date de début des cours	Date de fin des cours	Durée de la formation	Description
04/10/2017	15/11/2017	43jours	02 séances par semaine d'une durée totale de 4H30 (chaque mercredi, un cours sera assuré d'une 1H30 et chaque samedi, une séance de 09h00 à 12h00 sera tenue)

La méthodologie de réalisation des séminaires se focalisera sur les points suivants :

- Animation de la formation en présentiel (en salle de formation au CERSS) et en e-Learning (faciliter l'accès à tous) ;
- L'échange et l'interaction entre les formateurs et les participants ;
- La diversification des techniques d'animations pour créer, maintenir et animer la dynamique du groupe ;
- Remise de dossiers lors de la première séance contenant les résumés des cours, bibliographie, conceptuel etc ;
- Les cours seront donnés en arabe et/ou en français ;
- Les cours seront enregistrés et montés dans la perspective de leur utilisation pour la formation à distance ;
- L'évaluation à chaud par les bénéficiaires aura lieu en fin de chaque séance ;
- Un certificat sera remis aux bénéficiaires ayant suivi régulièrement les cours et satisfait aux conditions requises.

Le contenu du programme de la formation est détaillé, ci-dessous :

SEANCES PROGRAMMEES	THEMATIQUES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DUREE
Considérations Introductives	Contexte et objectifs de la formation	Séance de prise de contact avec les personnes inscrites à la formation et l'équipe chargée de la formation ; Information sur le déroulement de la formation (programme, contenu des cours, résultats escomptés etc) ; Echanges à propos des attentes de la formation.	1H30
1^{ère} Séance Cadre conceptuel	Conceptuel, relations entre les composantes de l'environnement	Acquérir les notions de base en matière environnementale et comprendre les interrelations entre les composantes physiques et biologiques de la biosphère	1H30
2^{ème} séance	Eléments de la pensée écologique	Prendre connaissances des différents courants de la pensée écologique	1H30
3^{ème} séance	Du discours sur les causes des déséquilibres environnementaux	Comprendre les facteurs responsables du déclenchement des crises environnementales dans nos sociétés	1H30
4^{ème} séance	Du discours sur les conséquences des déséquilibres environnementaux	Etre en mesure de comprendre les phénomènes extrêmes et les métamorphoses subies par l'environnement et qui impacte le bien-être de l'Homme	1H30
5^{ème} séance	Cadre juridique-institutionnel sur la protection de l'environnement au niveau international	<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des organismes internationaux et nationaux qui œuvrent dans le domaine de l'environnement Maitriser l'évolution législative en matière environnementale au niveau international et national	1H30
6^{ème} séance	Cadre juridique-institutionnel sur la protection de l'environnement au niveau national		1H30
7^{ème} séance	Développement viable et valorisation environnementale	Faire comprendre pourquoi la planification d'un développement sain et gratifiant doit être basée non	1H30

8^{ème} séance	Le développement durable vise-t-il l'équité transgénérationnelle ?	seulement sur les composantes physiques et biologiques, mais sur l'environnement à travers tout ce qui constitue le cadre de vie des peuples dans toutes ses dimensions.	1H30
9^{ème} séance	Communication et changements climatiques	Appréhender l'importance de la communication dans la compréhension du phénomène du changement climatique et de la lutte contre ce dernier.	1H30
10^{ème} séance	Construire la justice environnementale	Comprendre ce concept plus ou moins jeune et polysémique.	1H30
11^{ème} séance	Effets du changement climatique sur les forêts	comprendre la nécessité de réagir face au changement climatique et de préserver les forêts	
12^{ème} séance	Effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire	comprendre la nécessité de réagir face au changement climatique et de préserver la sécurité alimentaire	1H30
13^{ème} séance	Economie politique du changement climatique	Appréhender le passage éventuel à une économie décarbonée	1H30
14^{ème} séance	Les changements climatiques vont-ils modifier la disponibilité de l'eau ?	Comprendre les causes de la pénurie d'eau et les risques qui en découlent	1H30
15^{ème} séance	Prospection sur des guerres de l'eau à venir		1H30
16^{ème} séance	Impact des déchets sur l'environnement	Prendre connaissance des dangers qui guettent l'environnement à cause de l'évolution continue des quantités de déchets. Etre en mesure d'évaluer les techniques de gestion des déchets	1H30
17^{ème} séance	Techniques de gestion des déchets		1H30
18^{ème} séance	Clôture de la formation	Séance de restitution des acquis et évaluation de la formation	1H30